



ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE CORSE DE FOOTBAL

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité Directeur de la Ligue Corse de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2024.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 12 août 2024 au 26 septembre 2024, à minuit.**

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé à la Ligue, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : secretariat@corse.fff.fr

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue, et à l'article 4 des Statuts de la FFF.

- l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire ci-après :



ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE CORSE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 OCTOBRE 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer à la Ligue par courrier électronique avant le 26 septembre 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse secretariat@corse.fff.fr à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales,

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

- Déclare la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité Directeur de la Ligue Corse de Football,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- **La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,**
- **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb – sauf le candidat tête de liste qui fait déjà cette déclaration ci-dessus),**
- **Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,**
- **Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**



LISTE DES MEMBRES

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
PRESIDENT N°1				
N°2				
N°3				
ARBITRE N°4				
EDUCATEUR N° 5				
FEMME N°6				
MEDECIN N°7				
N°8				
N°9				
N° 10				
N°11				
N°12				
N°13				
N°14				
N°15				
N°16				
N°17				
N°18				
N°19				



DECLARATION INDIVIDUELLE DE NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

• Déclare me porter candidat(e) à l'élection du Comité Directeur de la Ligue Corse de Football, sur la liste
ayant comme tête de liste M. / Mme

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
. d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à

Le

.....

(signature)